



Auto Moto Ecole Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Une documentation portant sur l'ensemble de nos prestations est à votre disposition auprès du secrétariat et vous sera remise sur simple demande.

LE FORFAIT VALABLE UN AN A COMPTER DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. La durée de la formation dépend de l'évaluation et de vos disponibilités (moyenne un mois)

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE (gants et casque homologué, blouson, bottes ou chaussures montantes)

LES CONDITIONS DE FORMATION, DE PRESENTATION AUX EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE SA RESTITUTION SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR (sur le site de l'auto-école ou remis au secrétariat) ET LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE FORMATION sont remises sur demande

FORMATION AM

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Mr BIAMOURET Patrick

LIEU DE LA FORMATION : Lieu-dit « ENTIAU ». 32600 l'Isle Jourdain. Direction Samatan, environ à 10 minutes après la sortie de l'Isle Jourdain.

Capacité d'accueil : MAXIMUM 3 ELEVES

Objet	Qté.	P. Unit	Prix TTC	TVA
EVALUATION	1,00	25,00	25,00	20%
Pratique : hors circulation et circulation	6,00	33,00	198,00	20%
SEQUENCE (thématiques code, échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite)	6.00	4,50	27,00	20%
Sensibilisation aux risques (présence d'au moins un parent)	1.00	30,00	30,00	20%
TOTAL			280 €	
HEURE SUPPLEMENTAIRE	1,00	40,00	40,00	20%
Inscription ANTS : enregistrement et demande du titre	2,00		GRATUIT	

Versements : - 140 € TTC à l'inscription

- 140 € TTC à la fin de la formation.